

CODE DE CONDUITE DE L'ENTRAINEUR(E) CNSL

Chaque entraîneur(e) faisant parti de l'Équipe des entraîneurs du Club de Natation de Saint-Laurent (CNSL) doit prendre connaissance du « Code de conduite de l'entraîneur(e) CNSL » ainsi que du « Code de conduite – Entraîneur » de la FNQ (<https://www.fnq.qc.ca/fonce/sportsecuritaire/>), et signer Ce Code lors de l'inscription annuelle en guise d'attestation de son engagement et à respecter ces Codes tout au long de la saison. L'entraîneur-chef et les membres du Conseil d'Administration du CNSL veillent à l'application de ces Codes de conduite.

En tant qu'entraîneur(e) du CNSL:

- 1- Je dois être en tout temps un modèle pour les athlètes dans mon groupe et tous ceux du CNSL. nageurs tant au niveau technique et stratégique de la natation, qu'en ce qui concerne le comportement dans l'eau et à l'extérieur de l'eau.
2. Je suis conscient de la très grande influence que j'exerce sur les nageurs, et reconnais que le bien-être des nageurs est essentiel.
3. Je m'engage à encourager l'estime de soi, l'épanouissement et le succès de chacun des athlètes de mon groupe peu importe leur niveau de natation, leur âge, leur sexe, leur condition sociale ou autres. De ce fait, je traite équitablement tous mes athlètes en leur permettant une participation égale lors des entraînements et des compétitions.
4. J'assure du développement harmonieusement des athlètes de mon groupe en fonction de leurs capacités et en suivant le Guide sportif du CNSL.
5. Je favorise et contribue à maintenir un environnement qui ne tolère aucune violence, intimidation ou harcèlement, ni aucun langage injurieux ou geste offensant à l'endroit des entraîneurs, des nageurs, des parents, des officiels et des bénévoles, et ce autant au bord du bassin qu'à l'extérieur de la piscine. Je m'abstiens de tout commentaire désobligeant à l'égard de ceux-ci sur les réseaux sociaux et autres.
6. Je m'engage à faire preuve de jugement et de discrétion lors de communication de nature privée au sujet des nageurs, des autres entraîneurs et des parents.
7. Je fournis aux nageurs un environnement sécuritaire et contribue à créer une atmosphère positive et stimulante en entraînement et en compétition.
8. Je me perfectionne afin de maintenir mes connaissances à jour fournissant ainsi à mes athlètes un encadrement de qualité. Je remplis mes fonctions d'entraîneur(e) avec professionnalisme.
9. Je m'engage à sensibiliser les athlètes des dangers liés à la consommation drogues, de médicaments et autres stimulant visant à l'amélioration de la performance.
10. Je m'engage à répondre aux communications professionnelles de l'entraîneur-chef, des membres du Conseil d'administration et de mes collègues entraîneurs, dans un délai raisonnable.

Je déclare avoir pris connaissance des Codes de conduite du CNSL et de la FNQ :

Prénom et nom de l'entraîneur(e) CNSL

Signature

Date